

Présentation à la presse du Mémorandum de l'Enseignement catholique.
A la g. d'E. MICHEL : E. DAUBIE et G. CARTUYVELS, Secrétaires généraux des Fédérations de l'Enseignement secondaire et fondamental catholique.



Responsabilité et créativité !

En cette fin de législature, les grandes manœuvres de campagne pour les élections ont commencé ! On se démène au sein des différents partis pour organiser congrès, tables rondes et autres procédés participatifs pour faire connaître, notamment, comment chacun entend améliorer l'enseignement. Certains partis ont déjà dévoilé une partie de leurs priorités. C'est un moment important, qui conditionnera les choix du futur gouvernement.

De son côté, le SeGEC s'est également mis en marche et a préparé ses orientations afin de les présenter aux acteurs de l'enseignement et au monde politique, sous la forme de 10 priorités regroupées dans un Mémorandum, présenté dans les pages suivantes.

Nous sommes cependant conscients que l'état actuel et l'évolution prévisible des finances publiques pourraient ne pas permettre de financer l'ensemble des besoins précisés dans le Mémorandum. Cette rareté des moyens à venir résulte de la crise économique, de la nécessité de réduire les déficits publics et de l'incidence de la réforme de l'État sur les entités fédérées. Les marges de manœuvres budgétaires risquent donc d'être particulièrement limitées au cours des prochaines années. Les moyens, rares, devraient alors être affectés en priorité aux besoins les plus urgents et qui ne peuvent pas être vraiment rencontrés sans financement additionnel. Nous pensons, notamment, aux besoins en bâtiments pour répondre au choc démographique et à l'amélioration de l'aide administrative aux directeurs du fondamental.

Un débat devient aussi incontournable : celui du financement de l'enseignement supérieur. Tandis que le nombre d'étudiants augmente sans cesse à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire fermée, la question d'introduire des épreuves qui indiquent le niveau de connaissance et de compétence requis pour l'entrée dans l'enseignement supérieur devrait être examinée.

Pour d'autres priorités qui visent une amélioration de la qualité de l'enseignement (l'accompagnement des nouveaux enseignants, la remédiation, l'attractivité de l'enseignement qualifiant, etc.), des progrès pourraient déjà être réalisés en donnant aux écoles plus de souplesse, de flexibilité et d'autonomie de gestion dans l'utilisation des moyens disponibles. La créativité pourrait être de mise et apporter de nouvelles solutions, en prenant appui sur les principes constitutionnels de liberté d'association, d'enseignement et d'égalité de traitement ! ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
12 NOVEMBRE 2013

